

Comment les agriculteurs arrivent-ils à vivre en ville ? Le cas de Bobo Dioulasso, Burkina Faso

Peut-on décaler le regard sur la ville et entrer, non par l'analyse des activités dites urbaines mais par celle des activités agricoles et de ceux qui les pratiquent? C'est l'exercice auquel s'est livrée Ophélie Robineau dans sa thèse de doctorat. Son questionnement est le suivant : l'agriculture s'est-elle bien développée au cœur de Bobo Dioulasso, au Burkina Faso et elle y est pratiquée par une multitude d'acteurs, sous diverses formes, en dépit d'une pression foncière forte. Comment les agriculteurs arrivent-ils à maintenir une activité viable dans un milieu qui ne leur est *a priori* pas favorable et dans un contexte d'expansion urbaine?

L'agriculture doit ici son existence à un entremêlement entre formel et informel impliquant de nombreux arrangements entre acteurs. Les agriculteurs font en effet preuve de capacités d'adaptation et de négociation avec les autorités et les voisins pour accéder aux ressources qui leur font défaut (terre, moyen de transport, intrants, etc.). De leur côté, administrations et élus peuvent être amenés à contourner les règles en fonction de préoccupations économiques, sinon électoralistes. Quels qu'ils soient, les arrangements exigent des relations de confiance, ouvrant parfois la possibilité de pratiques interdites. Et ce sont eux qui intègrent les activités agricoles à l'écosystème urbain, les engageant plus fortement sur la voie de la pérennité. Le meilleur exemple en est le réseau d'approvisionnement créé autour de l'accès à la fumure pour les maraîchers et à l'alimentation pour les éleveurs qui sert à la gestion des déchets issus des activités urbaines. En ce sens, l'agriculture urbaine participe à la durabilité de la ville aussi bien d'un point de vue économique (en générant des revenus et approvisionnant la ville), social (en luttant contre la pauvreté) que technique et environnemental (en recyclant les déchets). Loin d'être un vestige du passé, elle se présente comme un moyen de construire l'urbanité africaine contemporaine.

LA DÉMARCHE

Ce *Quatre pages* est tiré de la thèse en géographie et aménagement de l'espace d'Ophélie Robineau intitulée « Vivre de l'agriculture dans la ville africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso ». Ce travail de recherche, réalisé sous la direction de Lucette Laurens et Christophe-Toussaint Soulard, est lauréat du [Prix de thèse sur la ville 2014](#) organisé par le PUCA, l'APERAU et la FNAU.

Étude de la complexité des interactions ville-agriculture

La thèse adopte un parti-pris systémique : elle considère ensemble plusieurs dimensions de l'intégration ville-agriculture (économiques, socio-spatiales, techniques ou politiques). L'étude cible essentiellement deux activités : le maraîchage et l'élevage. La chercheuse combine des méthodes de recueil de données sociologiques et géographiques : plus de 180 entretiens ont été réalisés dans un rayon de 25 km autour de la ville (auprès d'agriculteurs, de commerçants, d'autorités, etc.). Ils sont complétés par l'étude de documents d'urbanisme, de lois sur le foncier, de photographies aériennes ainsi que par des observations des pratiques individuelles et des interactions entre agriculteurs. Une des qualités remarquables de la thèse est la richesse de l'approche ethnographique qui a permis de révéler des aspects souvent méconnus par ailleurs parce que relevant du domaine informel ou d'arrangements interpersonnels.

La croissance urbaine au Burkina Faso

Bien que le pays soit classé parmi les moins urbanisés d'Afrique de l'Ouest, il a enregistré entre 1990 et 1995 une croissance urbaine parmi les plus élevées, supérieure à 7 % par an. Aujourd'hui, plus de 25 % de la population du pays est urbaine, un taux qui devrait atteindre les 40 % d'ici 2030.

Une agriculture urbaine multiforme pour contrer une forte pression foncière

Avec ses 500 000 habitants, Bobo-Dioulasso est la deuxième ville du Burkina Faso, après la capitale administrative Ouagadougou. Elle est aussi sa capitale économique. Située au sud-ouest, dans une des zones les plus arrosées, elle doit son développement à sa position de carrefour commercial de produits agricoles, au croisement de plusieurs axes de commerce internationaux reliant le Sahel à la forêt équatoriale. Les dynamiques urbaines et agricoles locales sont donc fortement influencées par ce contexte régional. A l'instar de bien d'autres villes africaines, sa croissance s'est accélérée après l'indépendance, via une urbanisation très consommatrice d'espace, mettant à mal les terres agricoles aux portes de la ville. De fait, l'agriculture s'y déploie sur des espaces contestés, dont la situation foncière est incertaine à court, moyen ou long terme – les propriétaires coutumiers, au cœur des jeux fonciers, finissant par vendre ou se faire exproprier de leurs terres. L'édification des bâtiments et des infrastructures routières génère également un certain nombre de nuisances : la pollution des eaux interroge la qualité sanitaire des légumes produits. Pourtant, si les surfaces agricoles diminuent et si certaines productions sont exclues (agriculture pluviale sur les champs vivriers), l'agriculture ne fait pas que « subir » l'urbanisation. Elle s'immisce en ville, à travers des espaces cultivés sur des zones non-constructibles, des élevages dans les cours ou

des cultures en bord de rue, ou s'étend un peu plus loin, à travers du maraîchage de plein champ et des pépinières de fruitiers. Ces formes agricoles sont loin de ne s'apparenter qu'à de l'économie de survie : elles vont de l'auto-consommation à la satisfaction de la demande urbaine jusqu'à l'exportation (élevage d'embouche bovine) et ont en commun de jouer au moins un rôle dans la ville : alimentaire et/ou économique.



De l'élevage présent dans les cours familiales

L'agriculture promue par l'action publique : des projets rivés sur un modèle occidental

L'arrivée de la Banque Mondiale à Bobo-Dioulasso à la fin des années 1980 s'est concrétisée par l'élaboration de son premier Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain. Jusqu'alors, les terres agricoles étaient

perçues comme des réserves foncières. L'apparition du développement durable dans les discours politiques a favorisé la préservation de certaines d'entre elles. Ce choix s'est appuyé sur des préoccupations paysagères et

environnementales, l'idée étant de sauvegarder des espaces verts ou de limiter l'expansion urbaine près du point d'approvisionnement en eau. C'est le cas des vergers de manguiers, le « poumon vert » de la ville qui se maintient grâce à la planification, et de la « trame verte », construite ex nihilo, qui accueille un site pilote. L'inscription de ces espaces dans les plans d'aménagement est pensée comme une garantie pour la pérennité de l'agriculture urbaine. Mais inspirées de modèles de développement urbain occidentaux, ces politiques ne considèrent pas vraiment l'agriculture dans son caractère productif. Les sites maraîchers apparaissent dans le SDAU comme des « zones vertes », ce qui reflète une représentation de l'agriculture urbaine plus paysagère que productive. Qui plus est, les zonages et les projets ont tendance à sélectionner

les agriculteurs et à travers eux, les formes d'agriculture amenées à perdurer. Si la difficulté de conduire une activité maraîchère sur la trame verte en fait un espace convoité par des femmes en situation précaire, dans les vergers, la proximité de la ville induit des prix du foncier très élevés que seuls des citoyens aisés ont les moyens de payer, pour lancer des élevages intensifs. En ce sens, les politiques urbaines ne participent peut-être pas à la réduction des inégalités sociales entre agriculteurs. En tout cas, elles ne garantissent pas la meilleure équité dans l'affectation des ressources foncières. La transposition de modèles occidentaux sans tenir compte des dynamiques et des pratiques africaines explique les difficultés rencontrées par des initiatives portées par des ONG



Image satellite des sites maraîchers urbains

L'art de l'arrangement dans l'accès aux ressources

La capacité d'investissement de la majorité des agriculteurs africains est faible, voire quasiment nulle. Aussi, à Bobo Dioulasso, chacun négocie-t-il avec les autorités ou son voisin pour accéder aux ressources qui lui font défaut. Les agriculteurs développent en effet toute une gamme d'arrangements au quotidien. Ces ententes concernent principalement : des intrants agricoles, des circuits commerciaux, de la main d'œuvre, des ressources spatiales (foncier loué/prêté, moyen de transport), financières (crédits d'intrant), du savoir-faire (technique notamment), des informations et de la confiance. Ainsi, ce sont aussi bien des ressources matérielles que sociales. La forme prise par ces arrangements peut varier. Certains, liés à l'espace, peuvent s'appuyer sur des contrats formels, mais la plupart implique des négociations tacites voire des échanges de type don contre-don. Leur finalité varie également selon les agricultures pratiquées. Les éleveurs de porcs doivent, par exemple,

trouver à proximité les ressources nécessaires (alimentaires, reproductives, etc.) auprès des autres éleveurs, mais aussi réussir à rendre leur élevage « invisible », ce dernier étant interdit en ville. Cette exigence peut les amener à aménager la cour pour en réduire les nuisances ou à distribuer les produits issus de l'élevage afin de gagner la tolérance du voisinage avant la clémence du service d'hygiène. A l'inverse, pour les maraîchers, c'est la mobilité qui prime. Ils doivent pouvoir se rendre facilement entre leurs lieux de travail (jardin maraîcher, champ vivrier, usine), d'approvisionnement (fumure organique localisée à distance) et les marchés urbains. Elevage et maraîchage perdurent donc en ville grâce à des interactions sociales denses, situées et construites sur le temps long. Ces réseaux de solidarité se tissent et participent à l'insertion urbaine des familles pauvres.

Du poids des individus dans le contournement des règles

En Afrique, les politiques portant sur l'agriculture urbaine passent par des réglementations, des droits coutumiers et des aménagements urbains, avec lesquels les agriculteurs doivent composer. Mais le rôle des acteurs publics ne se manifeste pas toujours par des voies « formalisées » : il s'exprime aussi par des négociations informelles, allant de la tolérance à l'égard de certains types d'activités jusqu'à des relations clientélistes. Les sensibilités personnelles des acteurs institutionnels sont donc centrales dans le maintien de l'agriculture en ville, comme le montre l'exemple du chef du service d'hygiène qui négocie la présence de l'élevage en ville, pourtant proscrit ou du maire d'arrondissement qui préfère parcelliser la trame verte en lots d'habitation à des fins électoralistes plutôt que d'y accueillir un projet

agricole. Autrement dit, les activités agricoles doivent leur maintien autant par des négociations explicites avec les autorités qu'au travers d'accords tacites entre le voisinage et l'administration. Ce ne sont donc pas tant les instruments politiques qui protègent en tant que tels ou contraignent l'agriculture urbaine, mais la manière dont ils sont interprétés, négociés ou contournés par les acteurs institutionnels et/ou par les agriculteurs. Ce constat révèle les entremêlements du formel et de l'informel, caractéristiques des villes africaines. Les leviers de maintien de l'agriculture tiennent en partie à des instruments qui existent, mais surtout aux acteurs qui les mobilisent.

Pour conclure : des activités agricoles intégrées à l'écosystème urbain

Plusieurs systèmes agricoles coexistent dans la ville, chacun avec une logique de production propre. L'élevage de porcs à petits effectifs suit une logique de mobilité réduite et se territorialise au sein même des quartiers, à l'échelle de quelques rues : il s'ancre dans un espace micro-local. L'activité maraîchère, quant à elle, est basée sur une logique de sites multiples (production, approvisionnement, vente), reliés par des mobilités. Elle s'étend sur un ensemble de quartiers qui peut aller jusqu'à la périphérie. Les deux activités excèdent donc l'emprise de leur strict lieu d'exploitation pour s'exercer sur des territoires mouvants, multi-localisés, fonctionnant en réseau et en complémentarité. En effet, les maraîchers s'arrangent directement avec les éleveurs afin de récupérer la fumure organique pour leurs parcelles. Les deux activités agricoles

sont, de ce fait, pleinement intégrées à l'écosystème urbain. L'activité maraîchère participe à l'élimination des effluents d'élevage de la ville, elle utilise également les déchets ménagers organiques pour la fertilisation des sols. L'élevage des porcs emploie, lui, les résidus de l'alimentation humaine, l'élevage bovin, ceux des industries de transformation du coton ou les déchets des brasseries, pour nourrir les animaux. Aussi, via l'organisation de leur réseau informel d'approvisionnement, les agriculteurs urbains sont-ils conduits à recycler les déchets issus des activités urbaines, palliant l'inefficacité du système de collecte municipale. En ce sens, l'agriculture urbaine n'est pas une activité pratiquée en ville, mais bel et bien une activité qui fait *partie* de la ville.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ophélie Robineau, 2013, *Vivre de l'agriculture dans la ville africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*, thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace, Université Montpellier Paul Valéry.

Pour plus d'informations concernant le prix de thèse sur la ville, voir sur [le site du Puca](#), ou le document de synthèse de l'édition 2014 disponible [ici](#).

Ce « quatre pages » est une publication destinée à faire connaître les principaux résultats ou enseignements de travaux de recherche, essentiellement ceux réalisés dans le cadre de programmes incitatifs initiés, financés et pilotés par le PUCA, organe dédié à la recherche et à l'expérimentation rattaché à la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature. Les données et les analyses présentées, sauf mention contraire, proviennent des rapports rédigés par les chercheurs. La sélection de ces éléments et leur mise en perspective n'engagent en revanche que le PUCA.

Directeur de la publication : Emmanuel Raoul,
Secrétaire permanent du PUCA

Coordination : Bertrand Vallet

Rédaction : Béatrice Durand

Chargé de l'action au PUCA : Patrice Aubertel

Grande Arche de la Défense – Paroi sud – 92055 La Défense cedex

Téléphone : 01 40 81 24 72

<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca>